



Rapport revue de direction 2023

Introduction

Depuis juillet 2017, la société Fehr & Cie SA s'est engagée dans une démarche d'amélioration durable avec la décision de prendre en considération les intérêts des parties prenantes, que sont les employés et les partenaires commerciaux.

Ce présent rapport informe nos parties prenantes des améliorations apportées au sein de notre entreprise et sur la chaîne d'approvisionnement. Ces progrès suivent les pratiques RJC et concernent les domaines de l'environnement, de l'éthique et du social.

Rapport environnemental

Consommation d'eau

L'entreprise suit chaque année ses consommations en eau et en électricité par l'intermédiaire d'audits. Fehr & Cie SA réduit de manière constante sa consommation d'énergie en ayant mis en place des améliorations. Ces dernières concernent le type d'énergies utilisées, l'isolation globale ainsi que l'optimisation du besoin en énergies.

La chaîne de galvanoplastie fonctionne en circuit fermé, ce qui permet de réduire considérablement la consommation d'eau.

Réduction des émissions néfastes

La nouvelle chaîne de galvanoplastie est couplée à l'installation d'une station d'épuration qui permet une filtration de l'eau avant évacuation dans les canalisations.

Diminution des produits chimiques dangereux

Soucieux de l'impact néfaste sur la santé et l'environnement que les produits chimiques dangereux ont, Fehr & Cie SA teste régulièrement de nouvelles alternatives afin de retirer ses produits dangereux du flux de fabrication. Si toutefois il s'avère que ces produits ne peuvent pas être remplacés, nos collaborateurs sont informés au mieux sur les précautions à suivre concernant l'emploi de ces produits.

Aussi, nous demandons à nos collaborateurs de réduire au minimum l'utilisation de produits solvants comme l'acétone, l'alcool isopropylique, la benzine ou encore le pétrole.

Autres améliorations liées à la réduction de l'empreinte environnementale

Nos collaborateurs suivent également les consignes de tri de déchets ainsi que les consignes de récupération de la matière première défectueuse. Cela dans le but de transmettre notre politique d'entreprise responsable à tous nos employés.

Rapport éthique

Soutien aux collaborateurs

Fehr & Cie SA a mis à disposition de ses collaborateurs une personne de confiance, externe à l'entreprise, afin de recevoir les éventuelles remarques et plaintes. En effet, cette personne a pour but de faciliter les entretiens avec les employés et de travailler dans l'anonymat pour chaque dépôt de plainte.

Centre de formations

La société travaille depuis plusieurs années avec la Convention Patronale concernant les postes d'apprentissage. En effet, Fehr & Cie SA engage annuellement des apprentis permettant ainsi de maintenir et transmettre le savoir-faire aux jeunes générations.

De plus, l'entreprise s'engage à proposer des formations de perfectionnement à ses collaborateurs lorsque cela s'avère bénéfique aux deux parties.

Rapport social

Sous-traitance et fournisseur

Un code de conduite est transmis à tous nos fournisseurs et sous-traitants rappelant les engagements de notre politique d'entreprise responsable dans laquelle les pratiques environnementales, sociales et éthiques sont au cœur des préoccupations.

En effet, en tant qu'acteurs dans le flux de fabrication, les fournisseurs et sous-traitants font partie intégrante de notre processus de production.

De ce fait, nous attendons que ces derniers adhèrent à notre politique d'entreprise responsable.

En 2023, aucun grief n'a été remonté, témoignant ainsi de notre relation collaborative et de la satisfaction des parties prenantes externes.

Soutien des communautés locales et régionales

L'entreprise inclut la proximité géographique dans ses processus d'achat et privilégie les organismes locaux et régionaux.

La direction



La Chaux-de-Fonds, le 12 janvier 2024